

# Les symboles de la République française (Source : <http://www.elysee.fr/la-presidence/les-symboles-de-la-republique-francaise/>)



## LE DRAPEAU FRANÇAIS

Emblème national de la Cinquième République, le drapeau tricolore est né de la réunion, sous la Révolution française, des **couleurs du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge)**. Aujourd'hui, le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics. Il est déployé dans la plupart des cérémonies officielles, qu'elles soient civiles ou militaires.

Avant d'être drapeau, le tricolore fut cocarde. La Fayette, raconte dans ses Mémoires que, trois jours après la prise de la Bastille, il obligea Louis XVI se rendant à l'hôtel de ville de Paris, à porter la cocarde tricolore, le blanc représentant la monarchie, le bleu et le rouge, la ville de Paris, signe de « l'alliance auguste et éternelle entre le monarque et le peuple ». Le succès de la cocarde tricolore, symbole du patriotisme, est alors assuré. [Continuer la lecture...](#)



La liberté guidant le peuple. Tableau de Delacroix - 1830



## L'HYMNE NATIONAL

À l'origine chant de guerre révolutionnaire et hymne à la liberté, la Marseillaise s'est imposée progressivement comme un hymne national. Elle accompagne aujourd'hui la plupart des manifestations officielles.

En 1792, à la suite de la déclaration de guerre du Roi à l'Autriche, un officier français en poste à Strasbourg, **Rouget de Lisle** compose, dans la nuit du 25 au 26 avril, chez Dietrich, le maire de la ville, le "Chant de guerre pour l'armée du Rhin". Ce chant est repris par les fédérés de Marseille participant à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792. Son succès est tel qu'il est déclaré **chant national le 14 juillet 1795**. Interdite sous l'Empire et la Restauration, la Marseillaise est remise à l'honneur lors de la Révolution de 1830 et Berlioz en élabore une orchestration qu'il dédie à Rouget de Lisle. [Continuer la lecture...](#)

[Écouter l'Hymne](#) (Version officielle avec paroles)



Claude Joseph Rouget de Lisle



## MARIANNE

Même si la Constitution de 1958 a privilégié le drapeau tricolore comme emblème national, **Marianne incarne aussi la République Française**.

Les premières représentations d'une femme à bonnet phrygien, allégorie de la Liberté et de la République, apparaissent sous la Révolution française. Symbole de liberté, le bonnet phrygien était porté par les esclaves affranchis en Grèce et à Rome. Un bonnet de ce type coiffait aussi les marins et les galériens de la Méditerranée et aurait été repris par les révolutionnaires venus du Midi.

L'origine de l'appellation de Marianne n'est pas connue avec certitude. Prénom très répandu au XVIII<sup>ème</sup> siècle, Marie-Anne représentait le peuple. Mais les contre-révolutionnaires ont également appelé ainsi, par dérision, la République. [Continuer la lecture...](#)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

On retrouve le profil de Marianne sur les timbres, les logos et documents...



## LIBERTE, ÉGALITE, FRATERNITE

Héritage du siècle des Lumières, la **devise** " Liberté, Égalité, Fraternité " est invoquée pour la première fois lors de la Révolution française. Souvent remise en cause, elle finit par s'imposer sous la III<sup>ème</sup> République. Elle est inscrite dans la constitution de 1958 et fait aujourd'hui partie de notre patrimoine national.

Lors de la Révolution française, " Liberté, Égalité, Fraternité " fait partie des nombreuses devises invoquées. Dans un discours sur l'organisation des gardes nationales, Robespierre préconise, en décembre 1790, que les mots "Le Peuple Français" et "Liberté, Égalité, Fraternité" soient inscrits sur les uniformes et sur les drapeaux, mais son projet n'est pas adopté. À partir de 1793, les Parisiens, rapidement imités par les habitants des autres villes, peignent sur la façade de leurs maisons les mots suivants : "unité, indivisibilité de la République; liberté égalité ou la mort" mais ils sont bientôt invités à effacer la dernière partie de la formule trop associée à la Terreur. [Continuer la lecture...](#)



Sur les frontons de mairies, d'écoles publiques, de bâtiments publics...



1<sup>ère</sup> affiche de la Fête de la Nation, 1880

## LA FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Chaque année depuis 1880, la **République fête la Nation** au milieu du mois de juillet. Que célèbre-t-elle exactement ? Comment la journée a-t-elle été choisie ? Quels en sont les enjeux ? Elle se construit sur le souvenir et la signification de deux événements révolutionnaires qui placent le peuple au cœur de l'action, à la fois acteur et objet, sujet et finalité. Cependant les faits portent leur propre histoire et interprétation, et font de la mémoire collective autour du 14 juillet, une reconstruction. *Le 14 juillet 1789, la prise de la Bastille, de l'événement au mythe.*

L'élévation au rang d'événement fondateur donne au 14 juillet 1789 une place singulière dans la mémoire nationale. Événement révolutionnaire ou révolte d'Ancien Régime ? La Bastille occupe une place particulière dans l'imaginaire populaire qui contribue à la nature même de l'événement et à son interprétation. Forteresse, prison symbole de l'arbitraire royal en matière de justice, ... [Continuer la lecture](#)



Dans toute la France, bals et feux d'artifice  
À Paris, défilé militaire sur les Champs Élysées.



### LE COQ

Le coq apparaît dès l'Antiquité sur des monnaies gauloises. Il devient symbole de la Gaule et des Gaulois à la suite d'un jeu de mots, le terme latin " gallus " signifiant à la fois coq et gaulois.

Disparu au haut Moyen-Âge, on le retrouve en Allemagne dès le XIV<sup>ème</sup> siècle pour évoquer la France. A partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, le Roi de France est parfois accompagné de cet oiseau sur les gravures, monnaies, etc. La Révolution française en a fait un plus large usage. On le trouve notamment représenté sur des assiettes et sur le sceau du Directoire. Proposé par une commission de conseillers d'État comme emblème à ... [Continuer la lecture](#)



Symbole patriotique très présent sur les monuments aux morts, de face ou de côté, les ailes plus ou moins déployées, chantant ou non, ...



### LE FAISCEAU DE LICTEUR

La partie centrale du motif représente des faisceaux constitués par l'assemblage de branches longues et fines liées autour d'une hache par des lanières. Les faisceaux sont recouverts d'un bouclier sur lequel sont gravées les initiales RF (République française). Des branches de chêne et d'olivier entourent le motif. Le chêne symbolise la justice, l'olivier la paix. Le faisceau de licteur est un emblème très souvent utilisé pour représenter la République française, même s'il n'a aujourd'hui aucun caractère officiel.

La révolution française réinterpréta ce symbole : le faisceau représente désormais l'union et la force des citoyens français réunis pour défendre la Liberté. L'Assemblée constituante impose en 1790 ses « antiques faisceaux » comme nouvel emblème de la France. [Continuer la lecture...](#)



Présent sur les passeports...



### LE SCEAU

Marque distinctive et signe d'autorité, le sceau est détenu au Moyen Age et sous l'Ancien Régime par les différents pouvoirs civils ou religieux et par le roi lui-même. Aujourd'hui l'usage du sceau n'est réservé qu'à des occasions solennelles comme la signature de la Constitution et éventuellement ses modifications. Le sceau actuel de la République est celui de la II<sup>ème</sup> République, frappé en 1848.

À la Révolution, le sceau de Louis XVI, en or, est fondu pour récupérer le métal. Un décret de 1792 a fixé pour la première fois le contenu du nouveau sceau de la République : une femme debout tient une pique surmonté d'un bonnet en forme de ruche et de l'autre bras un faisceau de licteur. [Continuer la lecture...](#)



Les deux faces du sceau en application de l'arrêté du 18 septembre 1848.

3 monuments, autres symboles de la République...

